



Direction générale des services
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

Extrait des délibérations
du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes
Séance du vendredi 18 décembre 2020

N° 11 – D. 18.12.2020

L'an deux mil vingt, le dix-huit décembre à neuf heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur LAKHNECH Yassine, président.

Point à l'ordre du jour :

3.7.2. Tarifs école d'été *Mountains in a Changing World*

Membres présents : LAKHNECH Yassine, BERRUT Catherine, MERMILLOD Martial, SCOLAN Virginie, MERLE Elsa, BARBIER Emmanuel, BERZIN Corinne, SCHWARTZ Jean-Luc, LAMBLIN Jacob, LETUE Frédérique, LE ROY Anne, BESSIERES Bernard, ADAM Véronique, VINCENT Thierry, DEVILLERS Thibaut, RIFFARD Coline, FORESTIER Gérard, CHALON Nathalie, BORRAS Isabelle, MICHEL Mickaël, OUDART Martin, COURTOIS Nathanaël, DAVAI Camille, MANDROUX Thomas, PELLOUX-GERVAIS Amaury, KELLOUAI Wanda, AUSCHER Pascal, CORVAISIER Bénédicte, PUGEAT Véronique, SAMSON Yves, DESPREZ Frédéric, FEIGE Jean-Jacques, BOLF Edith, DAUGUET Pascale.

Membres représentés : PERSICO Simon (donne procuration à MERMILLOD Martial), SCOTTO D'ARDINO Laurent (donne procuration à SCHWARTZ Jean-Luc), TERRIER Laurent (donne procuration à RIFFARD Coline), MOREAU Clélia (donne procuration à DAVAI Camille), LABRIET Pierre (donne procuration à FEIGE Jean-Jacques), NEUDER Yannick (donne procuration à LAKHNECH Yassine), VERNAY Pascale (donne procuration à CORVAISIER Bénédicte), SIMIAND Marie-Christine (donne procuration à CHALON Nathalie).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Vu le passage en commission permanente du 8 décembre 2020,

Considérant que, dans le cadre du développement de son offre de programmes courts et spécifiques, la DGD-DIT organise du 21 juin au 02 juillet 2021 le programme d'été *Mountains in a Changing World*, Grenoble ;

Considérant que ce programme est la continuité d'une première édition, *Mountains on the Move* (17-28 juin 2019), pour lequel un bilan a été rédigé et envoyé aux LabEx ITEM et OSUG2020, partenaires de l'événement ;

Considérant que cette école, en anglais, propose aux participants (étudiants internationaux de niveau licence) une introduction à la montagne comme objet de recherches et d'études supérieures, présentant ainsi comme en vitrine un panorama de nos activités universitaires ;

Considérant que ce projet s'inscrit dans la stratégie de développement et de plus grande visibilité de l'offre internationale, à destination d'un public international, contribuant ainsi à l'attractivité de l'établissement ;

Considérant que la participation à ce programme ne donne pas lieu à la délivrance de crédits ; cependant, tous les éléments nécessaires à une reconnaissance par l'établissement d'inscription des participants de crédits à hauteur de 4 ECTS seront mis à leur disposition ;

Considérant que plusieurs tarifs sont prévus, prenant en compte les cas des personnes s'engageant tôt dans le courant de l'année et les relations de l'UGA avec ses établissements partenaires.

Considérant les tarifs suivants :

Proposition	2 sem (12j)
Tarif plein	2000
Early-Bird 15% *	1700
Partenaire 20%	1600
Paiement fractionné 1 = caution	250
Paiement fractionné 2 = montant restant sur 2000€	1750
Paiement fractionné 3 = montant restant sur 1700€	1450
Paiement fractionné 4 = montant restant sur 1600€	1350
Gratuit	0
Accompagnant.e Bootcamp	850

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Considérant que les tarifs comprennent : les cours, les activités pédagogiques, l'hébergement en pension complète et des excursions ainsi que des activités « sociales ».

Considérant que, par ailleurs, l'Ambassade de France aux Etats-Unis a retenu cette école dans le cadre de son programme Bootcamps in France, avec un tarif et une prestation spécifiques ;

Considérant que les frais d'inscription ont vocation à permettre l'autofinancement du dispositif ;

Considérant que ce programme propose également la participation sans frais d'un maximum de deux étudiants de l'Université Grenoble Alpes sélectionnés par les coordinateurs pédagogiques ;

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver les tarifs de l'école d'été Mountains in a Changing World comme présentés ci-dessus.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	42
Membres présents	34
Membres représentés	8
Nombre de votants	42
Voix favorables	42
Voix défavorable	0
Abstention	0

Après en avoir délibéré le conseil d'administration approuve, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, les tarifs de l'école d'été *Mountains in a Changing World* comme présentés ci-dessus.

Publié le : 19/01/2021

Transmis au Rectorat le: 19/01/2021

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 18 décembre 2020

Pour le Président et par délégation

Pour le Président
et par délégation

La Directrice générale des services adjointe,

Marjorie FRAISSE

La Directrice générale des services adjointe
Marjorie FRAISSE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.